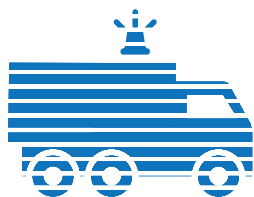


TRAVAILLER POUR LE SERVICE PUBLIC LOCAL



Sécurité

Assurer la prévention et la sécurité des publics et des équipements.



QUELS SECTEURS D'ACTIVITÉ ?

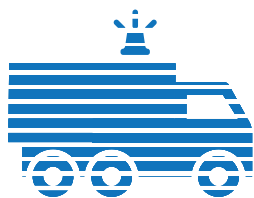
Prévention et sécurité - Incendie et secours aux personnes

Les professionnels de ce domaine surveillent, protègent et sécurisent les espaces publics et privés, les biens et les personnes.

Les champs d'intervention auprès des usagers sont variés : de l'information à la prévention en passant par la répression et la médiation.

QUELS MÉTIERS ?

- ① Policier municipal
- ① Garde champêtre
- ① Agent de médiation et de prévention
- ① Agent de surveillance des voies publiques
- ① Agent de gardiennage
- ① Chef de centre d'incendie et secours
- ① Sapeur-pompier professionnel...



OÙ TRAVAILLER ?

Les mairies : police municipale, équipements publics

Les intercommunalités : communautés de communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), les casernes de pompiers

QUELLES PERSPECTIVES ?

La professionnalisation de ce secteur d'activité est en cours pour s'adapter aux besoins des usagers en matière de services de proximité. Dans le même temps, on constate l'émergence de nouveaux métiers dans les domaines de la sécurité et des services à la personne.

COMMENT Y ACCÉDER ?

- Concours
- Recrutement direct dans certains grades de catégorie C et pour les travailleurs reconnus handicapés
- Recrutement de non-titulaires : remplaçants, contractuels, chargés de mission...
- Apprentissage, formations, stages

Pour plus d'infos, pour consulter les offres d'emplois ou déposer une candidature

www.emploi-territorial.fr

Contactez les centres de gestion bretons :

Côtes d'Armor - cdg22.fr
Tel. 02 96 58 64 00

Finistère - cdg29.fr
Tel. 02 98 64 19 75

Ille-et-Vilaine - cdg35.fr
Tel. 02 99 23 31 00

Morbihan - cdg56.fr
Tel. 02 97 68 16 00

